



## **DISPOSITIF**

# **Préparation à l'examen professionnel d'avancement de grade Conseiller/conseillère principal des APS**

Pour l'accès à cette préparation, un test est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** :  
**Tremplin Maîtrise de la communication écrite (analyse, synthèse, argumentation) 3 jours présentiel + 1 jour à distance soit 24 h**

<b>Epreuves d'admissibilité</b>	<p><b>Apprendre en autonomie</b> <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> <b>Présentiel : 6 h / 1 jour</b> <b>Distanciel : 3 h / 0,5 jour</b></p> <p><b>Rédaction d'une note à partir d'un dossier ou de textes législatifs et réglementaires relatifs aux sports</b> <i>Méthodologie – devoirs à distance – examen blanc en présentiel – ressources à distance</i> <b>Présentiel : 19 h / 3 jours</b> (dont 4 h dédiées à l'examen blanc) <b>Distanciel : 18 h / 3 jours</b> (dont 4 h par devoir soit au total 12 h pour 3 devoirs)</p> <p><b>Rédaction d'un compte rendu d'une conférence ou d'une réunion à partir de documents écrits, oraux ou audiovisuels portant sur les activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales</b> <i>Méthodologie – devoirs à distance – examen blanc en présentiel – ressources à distance</i> <b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b> (dont 3 h dédiées à l'examen blanc) <b>Distanciel : 9 h / 1,5 jours</b> (dont 3 h par devoir soit au total 6 h pour 2 devoirs)</p>
<b>Apport de connaissances</b>	<p><b>Culture territoriale</b> <b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b> <b>Distanciel : 27 h / 4,5 jours</b></p>
<b>Epreuves d'admission</b> pour les admissibles	<p><b>Entretien avec le jury</b> <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> <b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b> <b>Distanciel : 3 h / 0,5 jour</b></p>

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) puis géo-localisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

**L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.**  
**L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>**